

Avis du concours
d'accès au cycle normal de l'Institut Royal de l'Administration Territoriale
(Promotion: septembre 2020 – juin 2022)

Le Ministère de l'Intérieur organise, **le dimanche 05 avril 2020 à partir de 07h30**, un concours de recrutement de 130 stagiaires du cycle normal de l'Institut Royal de l'Administration Territoriale, au siège de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales–Souissi, sis à l'avenue Mohamed Ben Abdellah Reagraui, Al Irfane, Rabat.

I - Conditions et modalité de participation au concours :

1. Conditions de participation :

En application des dispositions de l'article 15 du décret n° 2-08-291 du 05 rejev 1429 (09 juillet 2008) relatif à l'Institut Royal de l'Administration Territoriale et de l'article 3 de l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 1338 -18 du 08 chaabane 1439 (25 avril 2018) fixant le règlement du concours d'accès au cycle normal de l'Institut Royal de l'Administration Territoriale, ce concours est ouvert aux candidates et candidats :

- Agés de trente-cinq (35) ans au plus à la date du concours et titulaires de l'un des diplômes donnant accès à l'échelle de rémunération n°10 au moins, ou à un grade ou cadre assimilé ;
- Fonctionnaires titulaires âgés de trente-cinq (35) ans au plus à la date du concours, appartenant à un grade ou cadre classé à l'échelle de rémunération n°10 au moins ou dans un grade ou cadre assimilé, après autorisation expresse de leur administration ;
- Mesurant une taille minimale, nu-pieds, de 1,60 mètre pour les candidates et de 1,70 mètre pour les candidats ;
- Remplissant les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

2. Modalité de participation :

Les candidates et les candidats doivent remplir en ligne un formulaire de demande de candidature au concours disponible sur le site électronique <http://concours.interieur.gov.ma> . Les inscriptions sont ouvertes **du vendredi 21 février 2020 au samedi 29 février 2020 à 12h00.**

Ce formulaire, une fois renseigné et définitivement validé par la candidate ou le candidat, vaut demande de candidature pour la présélection. Il devient non modifiable à la fin du délai d'inscription électronique.

La commission de présélection arrête, par ordre de mérite, la liste des candidates et candidats présélectionnés selon le classement décroissant du total des notes finales de présélection, après application informatique des critères de présélection prévus à l'article 4 de l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 1338 -18 cité ci-dessus. Il s'agit des diplômes obtenus, de l'expérience professionnelle et de l'âge à la date des épreuves d'admissibilité.

Les candidates et candidats inscrits pour la présélection sont invités, selon le classement précité et via le site électronique du concours, à déposer personnellement leurs dossiers de candidature pour être examinés par la commission de présélection. L'opération de dépôt de dossiers est prévue du **lundi 09 mars 2020 au samedi 14 mars 2020 inclus, de 08h30 à 16h30**, à l'adresse suivante : Ministère de l'Intérieur, Bd. Mohammed V, Quartier Administratif, Rabat-Chellah.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Un formulaire téléchargeable à partir du site électronique du concours <http://concours.interieur.gov.ma> dûment signé et légalisé par la candidate ou le candidat. Ce formulaire vaut déclaration sur l'honneur de l'authenticité des renseignements qu'il contient ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- Une copie certifiée conforme des relevés de notes des années d'études en licence ou en diplôme équivalent, pour les titulaires du diplôme de licence ou diplôme équivalent ;
- Une copie certifiée conforme des relevés de notes des années d'études en licence et en master ou en diplôme équivalent, pour les titulaires des diplômes de licence et de master ou diplômes équivalents ;
- Une copie de la carte nationale d'identité électronique ;
- Deux photos d'identité récentes de la candidate ou du candidat ;

- Une copie récente de l'arrêté d'équivalence pour les titulaires de diplômes délivrés par des établissements supérieurs étrangers ;
- Une autorisation de participation au concours délivrée par l'administration employeuse, et une copie de l'arrêté de nomination pour les candidates ou candidats fonctionnaires ou une copie du contrat de travail pour les candidates ou candidats contractuels avec l'administration ;
- Toute pièce attestant de l'authenticité des renseignements contenus dans le formulaire de déclaration sur l'honneur.

Ne sont pas acceptés les dossiers de candidature qui :

- Ne remplissent pas la condition d'inscription préalable sur le site électronique du concours ;
- Ne contiennent pas les pièces demandées, dont celles justifiant l'authenticité des informations contenues dans le formulaire de déclaration sur l'honneur, ou dont les pièces ne sont pas conformes aux renseignements contenus dans le formulaire précité, même s'ils remplissent la condition d'inscription en ligne précitée ;
- Sont déposés hors délais.

Les candidates et candidats admis définitivement en présélection sont avisés via le site électronique du concours. Cet avis électronique vaut convocation pour la participation aux épreuves de l'étape d'admissibilité. Les candidates et candidats retenus pour passer les épreuves écrites sont tenus de télécharger leurs convocations à partir du site électronique du concours.

II - Epreuves du concours :

Conformément aux articles 7, 8 et 9 de l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 1338 -18 précité, le concours se déroule en deux étapes :

1. Une étape d'admissibilité qui comprend deux épreuves écrites :
 - a) Une épreuve de dissertation en langue arabe portant sur un sujet d'actualité relatif à la gouvernance territoriale et au développement territorial (durée : trois heures ; coefficient 4). Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire ;
 - b) Une épreuve en langue étrangère qui comporte :
 - Une dissertation portant sur un sujet d'actualité juridique, politique, économique, sociale ou environnementale (durée : trois heures ; coefficient 4). Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire ;
 - Un questionnaire à choix multiples ou à réponses courtes portant sur la culture et les connaissances générales, notamment celles relatives à l'histoire et au fonctionnement des institutions nationales, aux règles du comportement citoyen et à l'organisation et aux missions du ministère de l'intérieur (durée : trente minutes ; coefficient 2).

Sont admis à passer les épreuves de l'étape d'admission, dans une proportion égale à trois fois au plus le nombre des postes à pourvoir, les premiers candidates et candidats classés par ordre de mérite des notes obtenues aux épreuves de l'étape d'admissibilité.

2. Une étape d'admission qui comporte deux épreuves :
 - a) Un test psychotechnique/assessment comportant :
 - Un test psychotechnique ;
 - Un test d'assessment (coefficient 5) ;
 - b) Un test oral (coefficient 10). Toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

إعلان عن مباراة ولوج السلك العادي للمعهد الملكي للإدارة الترابية
(فوج : شتنبر 2020- يونيو 2022)

130

الأحد 05 أبريل 2020

1. شروط وكيفية المشاركة في المباراة:

1. شروط المشاركة:

2008)	9(1429	5	208291	15	
)2018	25(1439	8	1338.18	3
		:			
				35	-
				10	-
				35	-
				10	-
	1,70		1,60		-
					-

2. كيفية المشاركة:

<http://concours.interieur.gov.ma>

الجمعة 21 فبراير 2020 إلى حدود الساعة الثانية عشر زوالا من يوم السبت 29 فبراير 2020.

4

1338.18

الاثنين 9 مارس

2020 إلى غاية يوم السبت 14 مارس 2020، من الساعة الثامنة والنصف صباحا إلى الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال

<http://concours.interieur.gov.ma>

-
-
-
-
-
-

الاحتمالات:
9 8 7

1338.18

.1

)4 : ()

20 5

: (

20 5

)4

•

•

: (

)2

.2

:

)5

20 8

(

)10

(

•

•